

Campus Condorcet

Le Campus Condorcet, campus international dans la ville.

Le projet de Campus Condorcet présente pour originalité de consister en **une opération entièrement nouvelle**, et non en une rénovation d'emprises universitaires existantes. Il est porté par huit établissements et organismes qui souhaitent réaliser ensemble, aux portes de Paris, une cité des humanités et des sciences sociales orientée à la transdisciplinarité et conçue de façon à garantir aux étudiants et à la communauté scientifique des conditions de travail en rapport avec les meilleurs standards internationaux.

1. Les porteurs du projet sont :

- | | | |
|---|---|-----------|
| - L'Ecole des Hautes Etudes
en Sciences sociales | - L'Université Paris I –
Panthéon-Sorbonne | - Le CNRS |
| - L'Ecole Pratique des
Hautes études | - L'Université Paris 8 | - L'INED |
| - L'Ecole nationale des
Chartes | - L'Université Paris 13 | |

L'INRA, l'Institut des Amériques et l'ISSC ont également demandé à être associés au projet, ainsi que le CNAM en raison des implantations dont il dispose déjà à proximité des sites retenus pour la réalisation du Campus.

2. Les établissements porteurs et leurs partenaires se proposent de réunir sur le Campus :

- 2.674 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs ;
- 584 personnels ITA et IATOS en service dans les unités de recherche ;
- 4.120 doctorants ;
- 3.275 étudiants de master et de diplômes d'établissement ;
- 4.100 étudiants de licence ;
- 799 agents administratifs en poste aux sièges des établissements ou dans leurs

composantes.

soit **au total 15.552 personnes et une centaine d'unités de recherche**, dont un très grand nombre d'unités contractualisées avec le CNRS.

3. Ce potentiel sera réparti entre deux sites :

- Le site de la **Porte de La Chapelle**, dédié à l'Université Paris 1 avec 4.100 étudiants de licence en histoire, histoire de l'art et archéologie et philosophie, et un pôle de recherche en « Histoire et mondes contemporains ».

- Le site d'**Aubervilliers**, réunissant des composantes de tous les porteurs du projet, ainsi que le siège de plusieurs d'entre eux (EHESS, EPHE, INED). Sur ce site est déjà programmée la **Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord**, qui fera partie du Campus.

Entre ces deux sites, le **quartier de la Gare des Mines**, objet d'une étroite coopération entre la Ville de Paris et Plaine Commune, constitue un troisième espace à l'intérieur duquel des développements ultérieurs du projet de Campus sont appelés à prendre place.

4. Sans attendre ces développements, la configuration actuelle du projet lui confère une **dimension « transpériphérique »** qui accompagne de façon significative le développement du Grand Paris et les opérations d'aménagement en cours tant à Plaine Commune qu'au nord de la capitale. Comme, par ailleurs, les établissements concernés conserveront des implantations dans le centre de Paris – ou sur d'autres sites de Seine-Saint-Denis, dans le cas des Universités Paris 8 et Paris 13 – le projet contribuera de façon très positive à la nécessaire **continuité du tissu universitaire** en Région Ile-de-France.

5. **Sur le plan scientifique**, les établissements et organismes développeront, dans le cadre à la fois de leurs propres projets d'établissements et des synergies qu'ils entendent mettre en œuvre, des recherches organisées autour de **huit grands axes thématiques** transverses aux humanités et aux sciences sociales :

- ◆ Histoire des sociétés et intelligence du contemporain ;
- ◆ Les aires culturelles dans la longue durée ;
- ◆ Etudes du religieux ;
- ◆ Erudition, traditions textuelles et histoire des textes ;
- ◆ Arts et littératures, images, création et communication ;
- ◆ Espaces, territoires, environnement ;
- ◆ Populations, santé ;
- ◆ Economie, dans le cadre d'approches pluridisciplinaires au sein desquelles l'approche économique est essentielle.

Les porteurs du projet favoriseront aussi **l'interaction entre les sciences humaines et les autres sciences**, dans le cadre de plateformes de recherche et de formation concernant des thématiques telles que par exemple le vieillissement, pour l'étude duquel les établissements et organismes partenaires disposent d'un potentiel allant des sciences sociales aux neurosciences, en passant par un dispositif hospitalier spécialisé en gériatrie.

6. La structure à réaliser répondra en outre à **plusieurs objectifs** :

- ◆ de **performance pédagogique**, par un investissement dans la licence rénovée, par la création de conditions de travail adaptées pour les doctorants, qui seront accueillis comme de jeunes collègues, et par l'engagement dans une politique ambitieuse de formation tout au long de la vie, dans laquelle plusieurs établissements partenaires sont déjà fortement impliqués ;

- ◆ de **qualité des infrastructures documentaires**, par la création sur les deux sites d'un grand équipement à la fois classique (plus d'un million de volumes à disposition des étudiants et de la communauté scientifique en général) et numérique (par la mise en place d'une offre de grande qualité en matière de services en lignes et de ressources électroniques) fonctionnant en réseau avec les autres bibliothèques de la Région ;

- ◆ de **respect de l'identité** – et des droits patrimoniaux – **des établissements, couplée avec une mutualisation forte dans des domaines essentiels pour la vie étudiante** et la recherche tels que les ressources documentaires, les structures de congrès, les installations sportives, la restauration ou le logement étudiant (150 logements prévus sur le Campus lui-même, 250 à proximité du site d'Aubervilliers, sans parler des projets de la Ville de Paris, qui portent entre autres sur 1.500 logements dans le XVIII^e arrondissement) ;

- ◆ de **développement de la vie de campus et d'intégration dans la cité**, par le soutien aux initiatives étudiantes (une antenne de la Maison des Initiatives étudiantes sur le site de La Chapelle), et par une forte interaction entre le Campus et son environnement, notamment à Aubervilliers la nouvelle place du Front-Populaire et à Paris le quartier en évolution de la Porte de La Chapelle, de façon à favoriser la circulation des personnes, des connaissances et des projets ;

- ◆ de **rayonnement international**, non seulement par l'excellence des équipes et des projets scientifiques, mais aussi par la qualité de l'accueil des doctorants, post-doctorants et autres chercheurs étrangers (pour lesquels est notamment prévue une « Maison des chercheurs » de 100 logements), et par la construction d'un centre de conférences totalisant plus de 1000 places. Le Campus accueillera aussi le Centre de Mobilité Paris-Nord pour l'accueil des étudiants étrangers.

7. A l'issue de l'étude de préprogrammation qui vient d'être conduite, les **surfaces à construire** sont évaluées à **172.650 m²** dont 33.850 sur le site de La Chapelle et 138.300 sur celui d'Aubervilliers, pour un **coût de construction total de 601 M€**

Le **foncier** est identifié aussi bien du côté parisien que de celui d'Aubervilliers (au nord de la future station Proudhon-Gardinoux de la ligne 12 du métro, dont le prolongement sera réalisé à brève échéance).

8. La **Région** s'est engagée dans le cadre du CPER, et la **Ville de Paris** soutient financièrement la réalisation du site de La Chapelle. **Plaine-Commune** est propriétaire d'une partie des parcelles du site d'Aubervilliers. Ces engagements constituent autant d'attestations du **très fort soutien des collectivités territoriales**, au nombre desquelles on compte aussi la Commune d'Aubervilliers et le Département de la Seine-Saint-Denis. Ce soutien a été manifesté à de nombreuses reprises et notamment lors d'une présentation publique du projet organisé le 12 décembre 2008 en présence de la Ministre.

9. En ce qui concerne enfin la **gouvernance**, le Campus, qui n'est pas un PRES, repose sur une logique de site qui appelle la création d'organes adaptés. La solution à laquelle les porteurs donnent leur préférence est celle d'une **Fondation de coopération scientifique**. Dans l'attente de la mise en place de ce dispositif, le projet est actuellement piloté par une association de préfiguration créée en janvier 2009.